





# Sommaire

Notes liminaires	4
Einleitende Bemerkungen	4
Didier Castella, Président du Conseil d'administration	7
Serge Collaud, Directeur général	8
Serge Collaud, Generaldirektor	10
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrats	11
Les principales activités de 2022	12
TPF TRAFIC Comptes 2022	14
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	20
Impressum	31

## Notes liminaires

Transports publics fribourgeois Trafic  
(TPF TRAFIC) SA

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel. Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 2 juin 2023. Ce document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles : Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficience quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF TRAFIC) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

## Einleitende Bemerkungen

Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr  
(TPF TRAFIC) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 2. Juni 2023 bestimmt. Er enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF Holding als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG. Mit dem Kürzel TPF werden die Freiburgischen Verkehrsbetriebe in ihrer Gesamtheit bezeichnet.





## Didier Castella,

Président du Conseil d'administration

J'ai pris mes fonctions de Président du Conseil d'administration des TPF lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2022 à la suite de la démission de Georges Godel en janvier, la Présidence ad interim étant assurée par l'actuelle Vice-présidente, Nadine Gobet. Je remercie les actionnaires de la confiance témoignée en me nommant à cette fonction. Conscient des responsabilités et des défis à relever, je me suis lancé dans cette tâche avec enthousiasme et humilité. Je tiens aussi à remercier Nadine et Georges pour le travail accompli à la tête du groupe TPF. Tous deux ont su garder le cap dans cette tempête appelée COVID-19, encore omniprésente en ce début d'année 2022.

Malgré la situation générale incertaine, les TPF ont poursuivi sans relâche leur mission de service à la population, mettant tout en œuvre pour garantir leurs prestations à la satisfaction de leurs commanditaires. Le groupe TPF a investi CHF 195 millions en 2022, confortant son rôle d'acteur majeur de l'économie fribourgeoise. Parmi ces investissements, TPF IMMO a poursuivi ses grands chantiers, notamment à Bulle et à Châtel-St-Denis, pour un montant total de CHF 38.6 millions.



TPF INFRA a investi CHF 94.5 millions. Cette somme a permis de finaliser, avec succès, les gares de Bulle et de Gruyères et de renouveler les voies entre Villars-sous-Mont et Neirivue, entre Gruyères et Enney et sur le tronçon entre La Verrerie et Vaulruz-Sud. Ces travaux d'amélioration des infrastructures offrent à la clientèle plus de confort, de sécurité et de ponctualité. En pleine inflation, dans un contexte financier difficile à la sortie de crise, les accords salariaux trouvés, à satisfaction de toutes et tous, entre les représentants du personnel, de la Direction et du Conseil d'administration démontrent la volonté commune de travailler ensemble pour le bien de l'entreprise, des collaborateur·rices et de notre clientèle.

Si en cette fin d'année, je ne peux que me réjouir du retour à la « normalité », les défis qui nous attendent sont nombreux. Ils sont surtout passionnants ! Je m'engage à poursuivre les efforts de mes prédécesseurs pour que les TPF continuent d'être un employeur attractif, innovant, proche de la population et des commanditaires, tout en maintenant notre haut niveau de qualité dans toutes nos prestations.

Ces défis sont ambitieux mais à notre portée grâce à l'esprit d'équipe qui nous anime. J'ai confiance dans le professionnalisme de celles et ceux qui font les TPF : collaboratrices et collaborateurs, membres de la Direction et du Conseil d'administration. Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour l'excellent travail accompli durant toute l'année.



## Serge Collaud,

Directeur général

Cette année 2022 restera gravée dans nos mémoires. Débutée par une réduction, très temporaire, de notre horaire en raison de la pandémie de COVID-19, elle se termine par un record de fréquentation sur nos lignes. Avec près de 34,5 millions de voyageur-euses contre près de 30 millions l'année précédente, les TPF ont transporté le plus grand nombre de personnes de toute leur histoire. Ceci a été possible grâce à un retour de la clientèle au niveau d'avant COVID ainsi qu'à l'augmentation de nos prestations. Cette reprise atteste du lien qui nous unit non seulement à notre clientèle, mais aussi à nos commanditaires. Ceux-ci n'ont eu de cesse de permettre le développement de la mobilité en nous commandant de nouvelles prestations durant les dernières années. Je leur adresse mes remerciements, ainsi qu'à nos client-es, pour cette confiance qui prouve aussi notre fort engagement et la haute qualité de notre travail.

Afin de renforcer encore ces liens avec nos client-es, nous avons entrepris une réorganisation essentielle de notre Unité Clientèle. Celle-ci nous permet de développer de nouveaux produits, d'être au plus près des attentes de chacun-e et de gagner



en efficience. D'autres efforts ont été menés en interne pour concrétiser la vision de l'entreprise 2030 qui repose sur trois piliers : la durabilité, la robustesse des réseaux, et la diversification. En ce sens, nous avons déjà franchi un certain nombre d'étapes. Le succès du déploiement de SAP, véritable colonne vertébrale financière du Groupe TPF, constitue un exemple de cette modernisation qui a mobilisé une énergie constructive indispensable à la réalisation de nos ambitions. Sans oublier la certification « Fair-ON-Pay » du Groupe TPF qui atteste que nous respectons l'égalité salariale et qui nous permet de constater une augmentation régulière et réjouissante du nombre de collaboratrices.

Cette modernisation touche de nombreux secteurs de nos activités. Au niveau ferroviaire, l'année qui se termine a notamment vu l'ouverture de la ligne jusqu'à Broc-Village. Je me réjouis déjà de vivre l'aboutissement de ce vaste programme entrepris en Gruyère et qui connaîtra son point d'orgue avec l'arrivée du train jusqu'à Broc-Fabrique en août 2023, reliant ainsi la capitale fédérale à celle du chocolat, en passant par la capitale cantonale et le Chef-lieu de la Glâne.

Les TPF ont continué d'investir dans leur secteur immobilier en poursuivant leur stratégie de réaffectation d'anciennes friches en lieux de vie, de commerces et de services à haute valeur ajoutée. L'ouverture du Velâdzo Bulle prouve cette volonté de proposer une palette d'offres modernes aux habitant-es et aux touristes, tout en valorisant la mobilité et les produits de proximité. Modernisation aussi chez TPF TRAFIC avec l'entrée en fonction de véhicules électriques à recharge rapide sur la ligne 4 de l'Agglo, l'achat de nouveaux trolleybus à batterie et le lancement d'un projet-pilote qui nous permettra de tester une technologie prometteuse : l'hydrogène. Des exemples parmi d'autres qui démontrent la volonté marquée des TPF d'être un acteur innovant et engagé dans le développement durable.

Cette année 2022 est bien jalonnée de réussites. Des moments importants qui n'auraient pas pu se concrétiser sans l'engagement quotidien de tou-tes les collaborateur-rices, de l'ensemble des cadres, des Directions des sociétés et de la Direction générale du Groupe TPF. Je vous adresse mes sincères remerciements pour ce travail qui couronne, chaque jour, notre devise « Ensemble, bâtissons votre mobilité » de réels succès !



## Serge Collaud,

Generaldirektor

Das Jahr 2022 wird uns noch lange in Erinnerung bleiben. Es begann mit einer vorübergehenden Einschränkung unseres Fahrplanangebots aufgrund der Coronapandemie und endete mit einer rekordhohen Frequentierung auf unseren Linien. Mit fast 34,5 Millionen Reisenden, im Vergleich zu knapp 30 Millionen im Vorjahr, verzeichneten die TPF das höchste Passagieraufkommen ihrer Geschichte. Möglich gemacht wurde dies durch die Rückkehr der Kundenzahlen auf ein Vor-Krisen-Niveau sowie durch den Ausbau unseres Angebots. Diese Erholung zeugt von unserer Verbindung mit den Kundinnen und Kunden, sowie mit den Auftraggebern. Diese haben es uns immer und immer wieder ermöglicht, die Mobilität weiterzuentwickeln, indem sie uns in den vergangenen Jahren immer neue Leistungen bestellten. Ich möchte ihnen und auch unseren Kundinnen und Kunden meinen Dank aussprechen für ihr Vertrauen, das auch unser starkes Engagement und die hohe Qualität unserer Arbeit unter Beweis stellt.

Um die Beziehung zu unseren Kundinnen und Kunden weiter zu stärken, haben wir unsere Kundenabteilung neu organisiert. Diese Entwicklung ermöglicht es

uns, neue Produkte zu erarbeiten, näher an den Erwartungen aller Beteiligten zu sein und effizienter zu arbeiten. Intern wurden weitere Anstrengungen unternommen, um die Vision des Unternehmens für 2030 zu konkretisieren. Diese stützt sich auf drei Säulen: Nachhaltigkeit, Netzstabilität und Diversifizierung. Diesbezüglich haben wir bereits mehrere Etappen erreicht. Die erfolgreiche Einführung des SAP-Systems, das als finanzielles Rückgrat der TPF-Gruppe betrachtet werden kann, ist ein konkretes Beispiel dieser Modernisierung, die eine für die Erreichung unserer Ziele notwendige konstruktive Energie mobilisiert hat. Dann natürlich auch die «Fair-ON Pay»-Zertifizierung der TPF-Gruppe, die belegt, dass wir die Lohngleichheit einhalten. Sie ist auch Garantin dafür, dass wir einen regelmässigen und erfreulichen Anstieg der Anzahl Mitarbeiterinnen registrieren.

Die erwähnte Modernisierung berührt zahlreiche Bereiche unserer Geschäftstätigkeit. Im Bahnsektor war das Jahresende insbesondere durch die vollständige Inbetriebnahme der Bahnhöfe von Bulle und Gruyères geprägt, sowie durch die Eröffnung der Linie nach Broc-Village. Ich freue mich bereits darauf, das Ergebnis dieses umfangreichen Bauprogramms im Greyerzerland zu erleben. Denn mit der Ankunft der Züge in Broc-Fabrique im August 2023 erhält die Bundesstadt Bern eine direkte Verbindung zur Hauptstadt der Schokolade.

Die TPF haben auch in Immobilienprojekte investiert und verfolgen weiter ihre Strategie, ehemalige Industriebrachen zu neuen Lebens-, Geschäfts- und Dienstleistungsräumen mit hohem Mehrwert umzugestalten. Die Eröffnung des Velâdzo Bulle steht sinnbildlich für diesen Willen, den Einwohnerinnen und Einwohnern sowie Touristen ein modernes Angebot zu bieten und dabei die Mobilität und Produkte der Region zu fördern. Auch bei TPF TRAFIC lautete das Schlagwort Modernisierung, mit der Inbetriebnahme der schnellladenden Elektrofahrzeuge auf der Linie 4 der Agglo, dem Kauf neuer batteriebetriebener Trolleybusse und der Einführung eines Pilotprojekts, um die vielversprechende Wasserstoff-Technologie zu testen. Diese und viele andere Beispiele zeigen, wie wichtig es den TPF ist, ein innovativer und engagierter Akteur der nachhaltigen Entwicklung zu sein.

Das abgeschlossene Jahr 2022 war von Erfolgen gekrönt. Es sind wichtige Momente, die ohne das tägliche Engagement aller Mitarbeitenden, Kaderangestellten, Geschäftsführer und der Generaldirektion der TPF-Gruppe nicht möglich gewesen wären. Ich danke Ihnen allen herzlich für dieses Engagement, die unser Motto «Gemeinsam gestalten wir Ihre Mobilität» jeden Tag mit sichtbaren Erfolgen untermauert!

## Didier Castella,

Präsident des Verwaltungsrats

Ich habe meine Funktion als Verwaltungsratspräsident der TPF im Juni 2022 von der aktuellen Vizepräsidentin Nadine Gobet übernommen, die nach Georges Godels Rücktritt im Januar die Interimsleitung innehatte. Ich möchte den Aktionären für das Vertrauen danken, das sie mir mit dieser Ernennung entgegengebracht haben. Im Bewusstsein der mir anvertrauten Verantwortung und der bevorstehenden Herausforderungen habe ich mich mit viel Enthusiasmus und demütigem Respekt in die Arbeit gestürzt. Ich möchte auch Nadine und Georges für die Arbeit danken, die sie in der Führung der TPF-Gruppe geleistet haben. Beiden ist es gelungen, den Kurs zu halten in diesem Wirbelsturm namens Covid-19, der auch zu Beginn des Jahres 2022 noch omnipräsent war.

Trotz der unsicheren allgemeinen Lage haben die TPF ihre Aufgaben im Dienst der Bevölkerung stets weitergeführt. Sie haben alles darangesetzt, um ihre Dienstleistungen zur Zufriedenheit der Auftraggeber zu gewährleisten. Die TPF-Gruppe hat 2022 CHF 195 Millionen investiert und dadurch ihre Rolle als

zentraler Akteur der Freiburger Wirtschaft gefestigt. Mit den Investitionen hat TPF IMMO mehrere Grossprojekte fortgeführt, so insbesondere in Bulle und in Châtel-St-Denis, für einen Gesamtbetrag von CHF 38,6 Millionen. TPF INFRA hat ihrerseits CHF 94,5 Millionen investiert. Mit diesem Betrag konnten die Arbeiten an den Bahnhöfen Bulle und Gruyères erfolgreich fertiggestellt und die Gleise zwischen Villars-sous-Mont und Neirivue, zwischen Gruyères und Enney und auf der Strecke zwischen La Verrerie und Vaulruz-Sud erneuert werden. Die Arbeiten zur Verbesserung der Infrastruktur bieten den Kunden mehr Komfort, Sicherheit und Pünktlichkeit. Mitten in der Inflation und vor einem schwierigen finanziellen Hintergrund wurden zum Ende der Coronakrise zwischen den Vertretern des Personals, der Geschäftsführung und des Verwaltungsrats Tarifabschlüsse verhandelt, die für alle Parteien zufriedenstellend waren. Dies zeugt vom Willen aller Akteure, zusammen für das Wohl des Unternehmens, der Mitarbeitenden und unserer Kundinnen und Kunden an einem Strang zu ziehen.

Obwohl ich mich zum Jahresende über die Rückkehr zur «Normalität» freue, stehen uns zahlreiche Herausforderungen bevor. Es sind spannende Aufgaben! Ich setze mich dafür ein, dass die Bemühungen meiner Vorgänger weitergeführt werden, damit die TPF auch in Zukunft ein attraktiver, innovativer Arbeitgeber bleiben, der nahe an der Bevölkerung und den Auftraggebern ist. Dabei gilt unser Augenmerk auch der anhaltend hohen Qualität aller unserer Dienstleistungen.

Es sind dies ehrgeizige Ziele, doch mit dem Teamgeist, der uns auszeichnet, können wir sie erreichen. Ich vertraue auf die Professionalität all derjenigen, die die TPF ausmachen: Mitarbeitende, Mitglieder der Geschäftsleitung und des Verwaltungsrats. Ich möchte Ihnen allen danken für die hervorragende Arbeit, die Sie im ganzen Jahr geleistet haben.



## Les principales activités de 2022

**01**  
janvier

SAP devient réalité

**26**  
janvier

Début du chantier de Lys Energie

**02**  
février

Lancement du CAS en Système ferroviaire

**18**  
février

La gare de Gruyères fait peau neuve

**13**  
avril

Projet pilote d'une station et de bus à hydrogène

**10**  
janvier

Adaptation provisoire de l'horaire

**31**  
janvier

Georges Godel quitte ses fonctions

**07**  
février

47'000 km pour les navettes automatisées

**22**  
février

Six millions de billets SMS vendus

**21**  
juin

Didier Castella  
élu Président  
du Conseil  
d'administration

**01**  
septembre

Ouverture  
officielle du  
Velâdzo Bulle

**08**  
octobre

Un air de  
Far West

**11**  
décembre

Développement  
marqué dans le  
Sud du canton



**06**  
mai

Bus électriques  
pour quartiers  
historiques

**4**  
juillet

Un bus à la  
demande à  
Estavayer-le-Lac

**05**  
octobre

Park2City,  
une première  
en Suisse

**11**  
décembre

Mise en service  
de la nouvelle  
gare de Bulle

**19**  
décembre

Un billet de  
transport sans  
contact et  
sans cash



# TPF TRAFIC Comptes 2022





## BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.22	31.12.21	PASSIF	Notes	31.12.22	31.12.21
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Liquidités		29 363	13 714	Dettes financières à court terme	8	17 947	29 000
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	32 614	14 790	Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	29 699	23 154
Autres créances à court terme	2	7 516	5 650	Autres dettes à court terme	10	8 272	8 836
Stocks	3	6 502	5 537	Provisions à court terme	11	5 893	4 970
Comptes de régularisation actif	4	5 808	5 718	Comptes de régularisation passif	12	22 479	19 958
		<b>81 803</b>	<b>45 409</b>			<b>84 289</b>	<b>85 918</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				<b>DETTES A LONG TERME</b>			
Immobilisations corporelles	5	401 096	369 635	Dettes à long terme rémunérées	13	206 906	147 300
Immobilisations financières	6	12 966	12 966	Autres dettes à long terme	14	117 722	116 057
Immobilisations incorporelles	7	3 562	3 856	Provisions à long terme	11	4 655	3 945
		<b>417 624</b>	<b>386 456</b>			<b>329 282</b>	<b>267 302</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
		<b>499 427</b>	<b>431 865</b>	Capital-actions		7 500	7 500
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		71 144	78 916
				Résultat de l'exercice		7 212	-7 772
						<b>85 855</b>	<b>78 644</b>
				<b>TOTAL DU PASSIF</b>			
						<b>499 427</b>	<b>431 865</b>

### ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (partie 1/2)

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS				CHARGES DU PERSONNEL			
	Notes	2022	2021		Notes	2022	2021
Ventes voyageurs	15	57 930	48 993	Salaires		-72 167	-65 974
Autres ventes de prestations		11 186	8 673	Prestations reçues des assurances du personnel		1 885	1 825
Indemnités / Subventions	16	108 275	87 753	Allocations, gratifications et indemnités		-6 586	-5 782
Autres produits de l'activité principale		1 545	1 857	Charges sociales		-13 869	-12 956
Produits des biens loués		1 282	1 281	Autres charges du personnel		-2 851	-943
Autres ventes et prestations de services		264	42	Frais de recrutement		-31	-8
Prestations propres et refacturations internes		3 566	5 911	Charges du personnel temporaire		0	-6
Pertes sur clients, variation du ducroire		-912	-935			<b>-93 620</b>	<b>-83 843</b>
Variation des stocks		329	-92				
		<b>183 467</b>	<b>153 483</b>				
AUTRES PRODUITS							
Produits accessoires		1 597	1 227				
Produits travaux divers facturés à des tiers		3 074	1 535				
Produits des travaux du remplacement du train		5 171	10 573				
Produits régularisation travaux à facturer		1 606	0				
Indemnités assurances sinistres		451	1 089				
		<b>11 898</b>	<b>14 424</b>				
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS							
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-17 925	-11 845				
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-7 303	-5 257				
Prestations / Travaux de tiers		-3 132	-1 794				
Sous-Traitants		-1 256	-1 253				
Charges d'énergie pour l'exploitation		-6 694	-3 600				
Charges des sociétés interco groupe TPF		-19 341	-16 818				
Escomptes obtenus		1	3				
		<b>-55 650</b>	<b>-40 565</b>				

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (partie 2/2)

En milliers de CHF

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO.	Notes	2022	2021
Charges de locaux		-1 631	-1 025
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-2 875	-996
Location d'objets mobiliers		0	-6
Participations aux arrêts de bus		0	-58
Charges de véhicules et de transport		-637	-4 772
Location de véhicules		-3 014	-193
Assurances choses, droits, taxes, autorisations		-4 764	-3 597
Charges d'énergie et évacuation déchets		-783	-830
Charges d'administration		-987	-730
Charges d'informatique		-826	-671
Frais de publicité, sponsoring et marketing		-52	-36
Amortissements et ajustements de valeur		-24 817	-25 545
Ventes d'actifs immobilisés		62	1 515
Charges accessoires		-133	-293
Charges pour travaux divers	17	-1 832	-8 120
Autres charges d'exploitation		-204	41
		<b>-42 492</b>	<b>-45 315</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 602</b>	<b>-1 815</b>

RESULTAT FINANCIER	Notes	2022	2021
Charges financières		-1 340	-1 441
Frais bancaires et taxes CCP		-13	-11
Produits financiers		38	36
Résultat des changes		271	479
		<b>-1 045</b>	<b>-937</b>
<b>RESULTAT ORDINAIRE</b>		<b>2 558</b>	<b>-2 752</b>
Charges extra. & hors exploitation	18	-2 028	-7 529
Produits extra. & hors exploitation	19	6 681	2 508
		<b>4 654</b>	<b>-5 020</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7 212</b>	<b>-7 772</b>



## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2022	2021
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 212</b>	<b>-7 772</b>
Amortissements de l'actif immobilisé	24 817	24 015
Amortissements additionnels	0	1 530
Gains provenant de la vente d'actifs immobilisés	-62	-1 515
(Augmentation) des créances résultant de livraisons et de prestations	-17 824	-4 544
(Augmentation) des autres créances à court terme	-1 867	-106
(Augmentation) des stocks	-965	-23
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-90	-3 845
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	6 544	2 159
(Diminution)/Augmentation des autres dettes à court terme	-564	5 248
Augmentation/(Diminution) des provisions à court terme	923	-431
Augmentation des comptes de régularisation passif	2 521	7 795
Augmentation des provisions à long terme	710	0
Autres charges/produits sans incidence sur le fonds	0	28
<b>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>21 355</b>	<b>22 541</b>
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-55 840	-30 961
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	27	5 392
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-111	0
<b>(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-55 924</b>	<b>-25 570</b>
Augmentation des dettes financières	700	7 400
Remboursements des dettes financières	-7 400	-20 164
Augmentation des dettes à long terme rémunérées	61 500	0
Remboursements des dettes à long terme rémunérées	-6 247	0
Augmentation des autres dettes à long terme	1 664	0
<b>Entrée/(Sortie) de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>50 217</b>	<b>-12 764</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>15 649</b>	<b>-15 793</b>

	2022	2021
Justification:		
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	13 714	29 507
Etat des liquidités au 31 décembre	29 363	13 714
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>15 649</b>	<b>-15 793</b>

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 31.12.20</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>78 888</b>	<b>86 388</b>
Résultat de l'exercice			-7 772	-7 772
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
Correction d'attribution réserve à libre disposition			-226	-226
Correction de réserve art. 36 LTV			254	254
<b>ETAT AU 31.12.21</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>71 144</b>	<b>78 644</b>
Résultat de l'exercice			7 212	7 212
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Ecart de conversion				0
Canton FR - Correction de réserve dédiée (perte 2021)			-34	-34
Canton FR - Correction de réserve art. 36 LTV (perte 2021)			34	34
Agglo Guin - Correction de réserve secteurs non indemn. (perte 2021)			-90	-90
Agglo Guin - Correction de réserve AGGLO (perte 2021)			90	90
<b>ETAT AU 31.12.22</b>	<b>7 500</b>	<b>0</b>	<b>78 355</b>	<b>85 855</b>

Le capital-actions est constitué de 750'000 actions nominatives de CHF 10.00 ; il est détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

<b>DETAIL DES RESERVES</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Réserves 1 <sup>ers</sup> transferts CO - Swiss GAAP RPC	33 487	33 487
Réserves légales issues du bénéfice	1 500	1 500
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	5 117	5 117
Résultat reporté art. 36 LTV	-3 064	-1 401
Résultat reporté AGGLO	-1 414	1 088
Résultat reporté secteurs non indemnisés	35 551	39 126
Résultat reporté Canton FR	-34	0
Résultat de l'exercice	7 212	-7 772
<b>TOTAL</b>	<b>78 355</b>	<b>71 144</b>

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

## Changement d'ERP

Au 01.01.2022, le groupe TPF a implémenté un nouvel ERP (SAP S/4 HANA).

L'introduction de ce nouvel outil de gestion a engendré des changements de processus qui impactent la présentation des comptes et ne permet plus la comparaison entre 2021 et 2022 de certains groupes de comptes.

Notamment pour les charges et produits pour travaux divers facturés à des tiers, car dès 2022 ces postes sont présentés au brut alors qu'ils étaient présentés au net en 2021.

De nouveaux comptes techniques ont également été introduits au 01.01.2022, dont le reclassement des entrées marchandises/entrées factures car chaque dépense fait l'objet d'une commande de matériel ou de prestation et si celle-ci est livrée/prestée et non facturée, un reclassement est comptabilisé dans des comptes de transitoires.

## LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS :

### Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission. Présentés dans les liquidités dans les comptes de l'exercice précédent, ils sont désormais indiqués séparément.

### Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

L'huile de chauffage est valorisée sur le prix moyen d'achat.



### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 3% à 10%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 4% à 12.5%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 6% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 8% à 20%</b>

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la méthode d'activation et les taux d'amortissements uniquement pour la catégorie des bâtiments a été adaptée sur la base des eCCC Bât.

Toutefois, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées et restent en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les immobilisations corporelles concernant les autobus sont activées à leur coût d'acquisition.

En lien avec les commandes fermes d'autobus, établies en EUR et étalées sur plusieurs années, TPF TRAFIC a dans le même temps cherché à se prémunir contre le risque de change en souscrivant des contrats à terme CHF-EUR. Ces contrats à terme font partie intégrante du coût d'acquisition : les pertes sur dérivés sont intégrées à leur valeur d'acquisition.

### Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date,
- l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des engagements rémunérables,
- le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques.

Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

### Dettes à long terme rémunérées & Autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit incondicional de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

## Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

## Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2022 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

## Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m2 qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

## Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

## Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

### 1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.22	31.12.21
Créances envers des clients tiers	21 910	9 937
Créances CONEL	790	1 162
Créances envers des entités du groupe	10 703	4 670
Ducroire	-186	-44
Ducroire CONEL	-603	-935
<b>TOTAL</b>	<b>32 614</b>	<b>14 790</b>

### 2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.22	31.12.21
Créances AFC (TVA) et droits de douane	3 024	659
Autres créances	1 330	2 261
Charges sinistres payées d'avance	3 162	2 730
<b>TOTAL</b>	<b>7 516</b>	<b>5 650</b>

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>3 STOCKS</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Approvisionnements ateliers / Energie / Matières de consommation / Mazout et huile de chauffage	6 502	5 537
<b>TOTAL</b>	<b>6 502</b>	<b>5 537</b>

  

<b>4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Actifs transitoires	2 811	2 136
Actifs transitoires envers des entités du groupe	1 525	2 541
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1 472	1 042
<b>TOTAL</b>	<b>5 808</b>	<b>5 718</b>



## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20</b>	<b>11 321</b>	<b>1 071</b>	<b>225 659</b>	<b>29 815</b>	<b>354 304</b>	<b>19 320</b>	<b>2 928</b>	<b>644 419</b>
Entrées						26 980	3 982	30 961
Sorties			0	0	-46 818	0	-3 877	-50 695
Reclassifications	5 988	0	220	521	28 151	-34 879		0
Reclassifications Swiss GAAP RPC			-14	501	-481	0		6
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles						-640		-640
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>17 308</b>	<b>1 071</b>	<b>225 865</b>	<b>30 837</b>	<b>335 156</b>	<b>10 781</b>	<b>3 034</b>	<b>624 052</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20</b>	<b>0</b>	<b>-96</b>	<b>-53 749</b>	<b>-17 497</b>	<b>-203 910</b>	<b>0</b>	<b>-1 862</b>	<b>-277 115</b>
Amortissements planifiés		-35	-4 903	-1 263	-16 297		-91	-22 591
Dépréciations d'actifs				0	-1 530			-1 530
Sorties				0	46 818			46 818
Reclassifications RPC		0	0	0	0			0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>-132</b>	<b>-58 652</b>	<b>-18 761</b>	<b>-174 919</b>	<b>0</b>	<b>-1 953</b>	<b>-254 417</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20</b>	<b>11 321</b>	<b>975</b>	<b>171 910</b>	<b>12 319</b>	<b>150 394</b>	<b>19 320</b>	<b>1 067</b>	<b>367 306</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>17 308</b>	<b>940</b>	<b>167 212</b>	<b>12 077</b>	<b>160 236</b>	<b>10 781</b>	<b>1 081</b>	<b>369 635</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>17 308</b>	<b>1 071</b>	<b>225 865</b>	<b>30 837</b>	<b>335 156</b>	<b>10 781</b>	<b>3 034</b>	<b>624 052</b>
Entrées						55 840		55 840
Sorties					-10 222	-204	-775	-11 201
Reclassifications	342	28	4 483	680	32 231	-38 698		-934
Reclassifications Swiss GAAP RPC		2 002	-12	-2 007	57		-140	-100
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>17 650</b>	<b>3 101</b>	<b>230 335</b>	<b>29 511</b>	<b>357 222</b>	<b>27 719</b>	<b>2 119</b>	<b>667 656</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>-132</b>	<b>-58 652</b>	<b>-18 761</b>	<b>-174 919</b>	<b>0</b>	<b>-1 953</b>	<b>-254 417</b>
Amortissements planifiés		-43	-4 920	-1 271	-17 143			-23 377
Dépréciations d'actifs								0
Sorties					10 157		942	11 100
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-1 827	5	1 699	118		138	134
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>-2 001</b>	<b>-63 567</b>	<b>-18 332</b>	<b>-181 787</b>	<b>0</b>	<b>-872</b>	<b>-266 560</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>17 308</b>	<b>940</b>	<b>167 212</b>	<b>12 077</b>	<b>160 236</b>	<b>10 781</b>	<b>1 081</b>	<b>369 635</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>17 650</b>	<b>1 100</b>	<b>166 769</b>	<b>11 178</b>	<b>175 434</b>	<b>27 719</b>	<b>1 246</b>	<b>401 096</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Créances financières à long terme envers des entités du groupe	12 950	12 950
Autres immobilisations financières auprès de tiers	16	16
<b>TOTAL</b>	<b>12 966</b>	<b>12 966</b>

Les créances financières à long terme envers des sociétés du groupe se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Indemnités</b>	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>Immobilisation incorporelles en cours de construction</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20</b>	<b>2761</b>	<b>10921</b>		<b>13681</b>
Entrées				0
Sorties				0
Reclassifications				0
Reclassifications RPC		-6		-6
Transfert entre immobilisations corporelles et incorporelles		640		640
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>2761</b>	<b>11554</b>		<b>14315</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20</b>	<b>-1382</b>	<b>-7654</b>		<b>-9035</b>
Amortissements planifiés	-83	-1341		-1424
Dépréciations d'actifs				0
Sorties				0
Reclassifications RPC				0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>-1465</b>	<b>-8994</b>		<b>-10459</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20</b>	<b>1379</b>	<b>3267</b>		<b>4646</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>1296</b>	<b>2560</b>		<b>3856</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>2 761</b>	<b>11 554</b>	<b>0</b>	<b>14 315</b>
Entrées			111	111
Sorties				0
Reclassifications		718	216	934
Reclassifications RPC		-39		-39
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>2 761</b>	<b>12 233</b>	<b>327</b>	<b>15 321</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>-1 465</b>	<b>-8 994</b>	<b>0</b>	<b>-10 459</b>
Amortissements planifiés	-83	-1 186		-1 270
Dépréciations d'actifs				0
Sorties				0
Reclassifications RPC		-30		-30
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>-1 548</b>	<b>-10 210</b>	<b>0</b>	<b>-11 759</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>1 296</b>	<b>2 560</b>	<b>0</b>	<b>3 856</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>1 212</b>	<b>2 023</b>	<b>327</b>	<b>3 562</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>8 DETTES FINANCIERES A COURT TERME</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
PostFinance - emprunt 55 mio G7	1 440	1 440
PostFinance - emprunt 32 mio G7	2 160	2 160
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9 000	0
BCF 30.01.628.554-02 - av. terme 7.4 mio	0	7 400
BCF 30 01 672.780-04 - av. terme 700K	700	0
BCF - crédit COVID-19 - 16 mio (prolongation, reclassé en It)	0	16 000
BCF - crédit COVID-19 - remboursements à court terme	2 647	0
Pensionskasse des Bundes PUBLICA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>17 947</b>	<b>29 000</b>

Les dettes à court terme rémunérées se composent:

- d'une part du remboursement des emprunts liés au nouveau centre de maintenance de Givisiez de CHF 3.6 mio
- du remboursement du prêt de CHF 2 mio pour le financement du garage de Romont
- d'un emprunt COVID de CHF 16 mio auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020, le solde de CHF 13.44 mio qui a été reclassé dans les dettes à long terme car l'échéance de remboursement a été repoussée à 2027 et 2028

<b>9 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Dettes envers des tiers	22 667	18 185
Dettes envers des entités du groupe	7 031	4 970
<b>TOTAL</b>	<b>29 699</b>	<b>23 154</b>



## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>10 AUTRES DETTES A COURT TERME</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Autres dettes envers des tiers	7 558	6 663
Autres dettes envers des entités du groupe	0	509
Contributions d'investissement remboursables à court terme	715	1 664
<b>TOTAL</b>	<b>8 272</b>	<b>8 836</b>

Les autres dettes envers des tiers sont composées des montants suivants :

	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
- recharges TPF card	233	220
- Bons émis	69	46
- c/c Fonds de secours	35	16
- c/c CFF	6 812	5 137
- IP, TVA Due et REDIP	0	318
- c/c Rempl. trains	0	610
- Fairtiq	0	10
- Vaudoise, maladie	0	5
- CONEL	48	4
- Salaires-paiements, allocations	8	0
- Canaux de vente, comptes de gare	353	298
	<b>7 558</b>	<b>6 663</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>11 PROVISIONS</b>	<b>Impôts</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20</b>	<b>3</b>	<b>5 398</b>	<b>5 401</b>
Reclassement (de court terme à long terme)			0
Constitution			738
Utilisation			-1 154
Dissolution		-431	-16
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21</b>	<b>3</b>	<b>4 967</b>	<b>4 970</b>
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20</b>	<b>0</b>	<b>3 945</b>	<b>3 945</b>
Reclassement (de court terme à long terme)			0
Constitution		32	32
Utilisation			0
Dissolution		-32	-32
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>3 945</b>	<b>3 945</b>
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21</b>	<b>3</b>	<b>4 967</b>	<b>4 970</b>
Reclassement (de court terme à long terme)			0
Constitution		923	923
Utilisation			0
Dissolution			0
<b>PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.22</b>	<b>3</b>	<b>5 890</b>	<b>5 893</b>
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>3 945</b>	<b>3 945</b>
Reclassement (de court terme à long terme)			0
Constitution		742	742
Utilisation		-32	-32
Dissolution			0
<b>PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>4 654</b>	<b>4 655</b>

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

La provision à long terme pour le sinistre hydrocarbure a été ajustée en 2022, suite à la mise à jour de l'estimation des coûts.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>12 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Passifs transitoires - charges à payer	9 412	8 557
Passifs transitoires envers des entités du groupe	149	174
Délimitation recettes Frimobil	7 865	7 199
Délimitation recettes Service direct	4 507	3 597
Projets facturés d'avance	547	431
<b>TOTAL</b>	<b>22 479</b>	<b>19 958</b>

<b>13 DETTES A LONG TERME REMUNEREES</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9 200	9 200
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	0	9 000
BCF - crédit COVID-19 - 0.5 mio	413	500
BCF - crédit COVID-19 - 16 mio	13 440	0
UBS Switzerland AG- placements privés 50 mio pour G7	50 000	50 000
PostFinance SA - emprunt 55 mio pour G7	47 800	49 240
PostFinance SA - emprunt 32 mio pour G7	21 200	23 360
Fonds de compensation AVS/AI/APG - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-12.25	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.26	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.27	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.28	5 900	0
Fonds compens. AVS/AI/APG - 5.9 mio - 11.22-11.29	5 900	0
Banque cantonale Bâle - 32 mio - 12.22-12.48	32 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>206 906</b>	<b>147 300</b>

Les dettes à long terme rémunérées se composent :

- des avances à terme fixe, contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires, qui seront remboursées en 2024. Ces avances sont garanties par le cautionnement solidaire de la Confédération.
- d'un emprunt COVID de KCHF 500 et KCHF 16'000 auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020, dont l'échéance de remboursement a été prolongée jusqu'en 2027 et 2028.
- Dans le but de financer le Projet d'investissement G7 - centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez :
  - de trois placements privés totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
    - KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
    - KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
    - KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
  - de deux reconnaissances de dette totalisant KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit :
    - KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
    - KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037
- Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec garantie fédérale, ont été contractés :
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2127, auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2132, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
  - KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2138, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
- Dans le cadre d'une acquisition de rames Dominos, 5 emprunts ont été contractés :
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 01.12.2025 auprès de Compenswiss
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2026 auprès de Compenswiss
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2027 auprès de Compenswiss
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2028 auprès de Compenswiss
  - KCHF 5'900 au taux fixe de 1,73%, échéance 30.11.2029 auprès de Compenswiss

Dans le cadre d'un financement de 4 rames Abe100, un emprunt de KCHF 32'000 au taux de 2,36%, échéance 15.12.2048 auprès de la Banque Cantonale Baloise.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>14 AUTRES DETTES A LONG TERME</b>	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
Autres dettes envers Cantons / Confédération	115 313	116 057
Plan de relance Etat de Fribourg	2 408	0
<b>TOTAL</b>	<b>117 722</b>	<b>116 057</b>

Le poste «Autres dettes envers Cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.22 se monte à KCHF 8'284 et au 31.12.22 à KCHF 7'539. De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.22 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2022.

Une convention avec l'Etat de Fribourg a été conclue en 2022 concernant l'octroi d'un prêt remboursable pour la réalisation des projets de plusieurs gares routières ne portant pas intérêt.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>15 VENTES VOYAGEURS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Billets forfaitaires et billets ind./		
abonn. parcours, général et demi-tarif	19 802	17 645
Titres transports Frimobil	36 534	29 929
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	1 594	1 378
Suppléments nuit	0	41
<b>TOTAL</b>	<b>57 930</b>	<b>48 993</b>

<b>16 INDEMNITES / SUBVENTIONS</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Indemnités trafic régional	76 762	63 314
Indemnités Agglomération et Mobul	31 421	24 348
Indemnités autres	92	90
<b>TOTAL</b>	<b>108 275</b>	<b>87 753</b>

<b>17 CHARGES POUR TRAVAUX DIVERS A FACTURER</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Charges pour travaux divers à facturer à des tiers	-1 294	-78
Remplacements de trains CFF	-538	-8 042
<b>TOTAL</b>	<b>-1 832</b>	<b>-8 120</b>

<b>18 CHARGES EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Charges concernant des exercices précédents	-514	-54
Sinistre pollution hydrocarbure (ajustement coûts estimés)	-742	0
Commissions de courtage à payer aux commanditaires	-149	-1 674
Remboursement produits de publicités	-4	-5 800
Surcoûts gare de Bulle 2021	-620	0
<b>TOTAL</b>	<b>-2 028</b>	<b>-7 529</b>

Les surcoûts gare de Bulle 2021 correspondent à une provision effectuée en 2021 de KCHF 848 pour des produits à facturer concernant le chantier de la gare de Bulle qui se sont réellement élevés à KCHF 227, le solde de KCHF 620 correspond à une charge extraordinaire en 2022.

<b>19 PROD. EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Produits concernant des exercices précédents	1 119	87
Couverture de déficit 2020 TRV à recevoir	0	428
Couverture de déficit 2020 Mobul à recevoir	0	319
Commissions de courtage à recevoir de TPF Holding	0	1 674
Couverture de déficit 2021 Agglo à recevoir	1 277	0
Couverture de déficit 2021 TRV à recevoir	1 799	0
Couverture de déficit 2021 Mobul à recevoir	345	0
Subvention MyClimate 2021	143	0
Remboursement couverture maximale assurance accident hydrocarbure	2 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 682</b>	<b>2 508</b>



## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 20 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2022	2021
Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm

### 21 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2022	2021
Montant consommé au 01.01.2022 / 01.01.2021	25 600 000	33 100 000
Montant consommé au 31.12.2022 / 31.12.2021	18 900 000	25 600 000

### 22 CREDIT COVID-19

En 2020, TPF TRAFIC a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000, ainsi qu'un deuxième crédit COVID-19 pour un total de CHF 16'000'000. Les montants de ces crédits, majorés des intérêts échus, doivent être remboursés intégralement.

En 2022, le premier crédit de CHF 500'000 a fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement avec échéance au 30.09.2027.

Le deuxième crédit de CHF 16'000'000 a également fait l'objet d'une prolongation de l'échéance de remboursement (conformément à la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19, LCaS-COVID-19) dont l'amortissement interviendra trimestriellement, avec échéance dans un délai de 8 ans dès libération des fonds, soit au plus tard au 30.06.2028.

Une tranche de CHF 13'600'000 de ce deuxième crédit est garanti par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand. La deuxième tranche de CHF 2'400'000 n'est pas garantie par le cautionnement solidaire du Cautionnement romand.

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

<b>23 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Immeubles (ECAB)	178 655	178 528
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	278 364	225 380
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	172 880	172 862
Service des bus (y compris mobilier, installations et véhicules)	48 158	57 901
Installations techniques	22 339	22 584
Installations et appareils informatiques	5 687	5 507
Bâtiment G7	124 104	112 362
Casco flotte matériel roulant	236 886	236 886
RC entreprise chemin de fer (transports des voyageurs)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise chemin de fer (transports des marchandises)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service automobiles (trafic régional)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (autobus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (trolleybus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	100 000 000	100 000 000
RC machines de travail service bus	5 000 000	5 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

## 24 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### **27 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT**

---

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF TRAFIC au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions sera porté à la connaissance du Conseil d'administration de la sociétés TPF TRAFIC.

### **29 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2022 durant sa séance du 27.04.2023.

## PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

RESERVES	Etat avant AG	Résultat de l'année	Etat après AG
Réserve art. 36 LTV	-3 063 509	3 829 710	766 201
Réserves autres :			
Réserve spéciale Agglo Fribourg	-1 413 782	968 918	-444 864
Réserve spéciale Canton Fribourg conformément à l'art. 28 al. 4 LTV	-34 446	25 286	-9 160
Réserve à libre disposition conformément à l'art. 36 al. 2 LTV	5 117 178	690 610	5 807 788
Réserve des secteurs non indemnisés conformément à l'art. 28 al. 4 LTV	35 551 121	1 696 979	37 248 100
<b>TOTAL</b>	<b>36 156 562</b>	<b>7 211 503</b>	<b>43 368 065</b>



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Givisiez

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 15 à 38) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

*Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

*Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration, n'était pas suffisamment documenté et appliqué sur tous les points essentiels pour le processus « clôture des comptes annuels et préparation des états financiers », eu égard aux critères de taille, de complexité de la société.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Pierre-Alain Coquoz  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 27 avril 2023













## IMPRESSUM

Edition et conception :

Département Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Rédaction et relecture : Les Editions Carnets de Route Sàrl

Traduction : Trad8 Sàrl

Photographies : Pierre-Yves Massot

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2023

**Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA**

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch) - +41 26 351 02 00 - [tpf.ch](http://tpf.ch)

**« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »**